



Berchem-Sainte-Agathe, le 10 avril 2013

Monsieur Christian BOUCQ  
Conseiller communal

Rue de l'Eglise 72

1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE

**Concerne : Sections réunies du 21.03.2013 – Ordonnance visant à associer les communes au développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale – Dossier de candidature 2013/2015 – Approbation - Questions orales posées par Madame Katia VAN DEN BROUCKE et Monsieur Luc DEMULLIER**

Monsieur BOUCQ,

En réponse à la **question orale posée par Madame Van Den Broucke** en Sections réunies du 21.03.2013 concernant l'augmentation du revenu d'intégration sociale (RIS) entre 2009 et 2012 et la stagnation pour la même période du nombre d'équivalent revenu d'intégration sociale (ERIS), il est à signaler que les chiffres mentionnés à la page 9 dans la version néerlandaise étaient incorrects. Les chiffres sont les suivants :

- En décembre 2009 : 264 RIS (minimex) et 64 ERIS (Total : 328)
- En décembre 2010 : 265 RIS et 88 ERIS (Total : 353)
- En décembre 2011 : 282 RIS et 79 ERIS (Total : 361)
- En décembre 2012 : 302 RIS et 77 ERIS (Total : 379)

Concernant l'évolution de ces chiffres, le Collège a reçu l'information suivante du CPAS :

- L'octroi du RIS et de l'ERIS sont des droits incontournables soumis à certains critères d'octroi repris dans la législation. Le CPAS est par conséquent tributaire des demandes qui lui sont formulées. Ce n'est pas le CPAS qui choisit son public, ce sont les usagers ou futurs usagers qui rentrent leur demande qui est analysée par le comité spécial du service social.
- Les dernières vagues de régularisations ont entraîné des transferts de l'ERIS octroyé aux personnes étrangères vers le RIS, octroyé aux Belges et réfugiés, d'où la diminution du nombre d'ERIS
- L'augmentation du nombre de RIS est influencée par les demandes croissantes venant des jeunes. Les personnes de 18 ans activent au moment de leur majorité leur droit à l'intégration sociale.
- Globalement, on constate l'augmentation du total de demandes RIS et ERIS confondues dues à l'accroissement de la précarité et du risque de sombrer dans la pauvreté, donc appel au CPAS. Cependant, le CPAS a mis en place une politique d'insertion socio-professionnelle (art60§7) permettant de réintégrer bon nombre d'usagers dans le circuit du travail



Berchem-Sainte-Agathe

**Département des  
Affaires Internes**

Votre corresp. :  
**Timmy NEERINCKX**

Tél. : 02 464 04 15  
Fax : 02 464 04 91

Courriel : tneerinckx@  
1082berchem.irisnet.be

En **réponse à la question orale posée par Monsieur Demullier** en Sections réunies du 21.03.2013 concernant le nombre de personnes employées dans les entreprises berchemoises, l'ONSS nous a communiqué les statistiques suivantes (année de référence 2010):

Femmes	Employé	2.173
	Fonctionnaire	392
	Ouvrier	792
Total femmes		3.357
Hommes	Employé	1.525
	Fonctionnaire	235
	Ouvrier	1.015
Total hommes		2.775
Total général		6.132

Veillez agréer, Monsieur BOUCQ, l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL.

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE.